

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2006/022909**
n°de gestion : **1997B02541**
n°SIREN : **353 929 862 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 08/11/2006 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AUTOMATISME ELECTRONIQUE ET ELECTROTECHNIQUE INGENIERIE société par actions simplifiée

53 rue de la Thibaudiere 69007 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
procès-verbal d'assemblée générale ordinaire (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :
Reconstituion des capitaux propres.

AUTOMATISME ELECTRONIQUE ET ELECTROTECHNIQUE INGENIERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 57.608 euros
Siège social : 53 rue de la Thibaudière.
69007 LYON
353 929 862 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 30 JUIN 2006**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2005, s'élevant à 15 115,53 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ». à l'amortissement partiel du report à nouveau débiteur qui se trouve ainsi ramené de - 103 321 euros à - 88.205,47 euros.

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié du capital social et qu'en conséquence il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

L'assemblée générale prend acte par ailleurs de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

1) Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (distribués aux personnes physiques domiciliées en France)	Revenus non éligibles à l'abattement (distribués aux autres personnes)
31/12/2004	-	-

2) Les sommes distribuées à titre de dividendes avant le 1^{er} janvier 2005 et bénéficiant de l'avoir fiscal se sont élevée à :

Exercice	Dividende distribué	Impôt déjà versé (avoir fiscal)	Revenu réel
31/12/2003	28	14	42
31/12/2002	88	44	132

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

M. Jean-Michel Lombard
Président

